

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013-539 DU 24 DECEMBRE 2013
Chargeant **Monsieur Christian E.G.SOSSOUHOUNTO** Ministre de
l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement, de l'intérim de Monsieur
Raphaël EDOU Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des
Changements Climatiques, du Reboisement, et de la Protection des
Ressources Naturelles et Forestières du Mercredi 04 au lundi 09
Décembre 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Benin ;
VU la Programmation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de
l'élection présidentielle du 13 mars 2011
VU le décret n°2013-457 du 08 Octobre 2013 portant composition du Gouvernement

DECRETE

Article 1^{er} Pour compter du Mercredi 04 au Lundi 09 Décembre 2013, Monsieur
Christian E.G.SOSSOUHOUNTO Ministre de l'urbanisme, de l'Habitat et de
l'Assainissement est chargé de l'intérim de Monsieur **Raphaël EDOU**, Ministre de
l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement,
et de la Protection des Ressources Naturelles et forestières pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 dec 2013

**Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**

Dr Boni YAYI

Ampliation : PR 6- AN 4-CS 2-CC 2-HCJ 2-CES 2-HAAC 2-PM 4-MTPT 4-SGG 4-DC/MIL 2-
MINISTERES 25-DEPARTEMENTS 12 -JO 1.

